



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 277

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-71339-7

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Sommaire de : La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada

par Xuelin Zhang et Boris Palameta

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Sommaire de : La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada

par Xuelin Zhang et Boris Palameta

11F0019MIF N° 277

ISSN: 1205-9161

ISBN : 0-662-71339-7

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa (ON) K1A 0T6

Comment obtenir des renseignements additionnels :

Service national de renseignements : 1 800 263-1136

Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Mars 2006

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2006

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux, et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire quelque contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English.

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

1. Introduction

De plus en plus d'adultes au Canada retournent aux études pour poursuivre leur scolarité, une tendance qui comporte un lien étroit avec les changements technologiques, qui entraînent la création de nouveaux emplois et la disparition d'anciens emplois, et qui rendent certaines connaissances et compétences périmées. Pour les travailleurs qui postulent des emplois qui exigent de nouvelles connaissances et compétences, de même que pour ceux qui doivent actualiser leurs connaissances et améliorer leurs compétences afin de conserver leur emploi ou d'obtenir de l'avancement, le retour aux études représente une option. Dans la présente étude, nous nous penchons sur la poursuite des études à l'âge adulte, ou les activités scolaires entreprises par des personnes qui ont quitté l'école et qui ont travaillé pendant un certain temps avant d'y revenir. Nous mettons l'accent plus particulièrement sur les activités scolaires structurées des adultes qui s'inscrivent à un établissement d'enseignement comme un collège communautaire, un institut de technologie et d'arts appliqués, un CÉGEP (dans la province de Québec) ou une université. À partir des données de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) de Statistique Canada, nous nous demandons qui poursuit des études à l'âge adulte, à qui les études procurent des avantages et dans quelle mesure.

Dans la section 2, nous abordons les caractéristiques de l'échantillon sélectionné. Dans la section 3, nous examinons les caractéristiques des personnes qui poursuivent des études à l'âge adulte. La section 4 présente nos résultats empiriques au sujet des répercussions des études à l'âge adulte sur les gains. Le sommaire et nos conclusions figurent à la section 5.

2. Caractéristiques de l'échantillon

L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu de Statistique Canada, une enquête longitudinale auprès des ménages, couvre environ 97 % de la population. Notre échantillon est tiré de deux panels complets de répondants (1993 à 1998 et 1996 à 2001). Chaque panel comprend environ 15 000 ménages et 30 000 adultes. Les répondants sont interrogés deux fois l'an pendant six années consécutives. Dans le cadre de l'EDTR, le niveau de scolarité de chaque répondant est établi durant la première interview. Les activités scolaires subséquentes sont déclarées sur une base annuelle, y compris la fréquentation scolaire et les certificats postsecondaires obtenus. Ainsi, les changements sur le plan des salaires et des gains de l'année 1 à l'année 6 peuvent être comparés entre les personnes qui n'ont pas fréquenté l'école durant la période de six ans et celles qui l'ont fréquentée à un moment donné entre l'année 2 et l'année 5. Les personnes qui poursuivent des études peuvent par la suite être réparties entre celles qui ont reçu un certificat postsecondaire et celles qui n'en ont pas reçu¹.

Nous avons sélectionné les travailleurs qui avaient répondu à l'enquête chaque année (95 % des répondants). Afin d'éliminer ceux qui n'étaient pas encore entrés sur le marché du travail et ceux qui approchaient de la retraite, nous avons inclus seulement les personnes âgées de 17 à 59 ans dans la première année d'observation. Nous avons exclu celles âgées de 50 à 59 ans la première année qui ont reçu des prestations de retraite à un moment donné au cours de la période de six ans. Nous avons exclu les étudiants au cours de la première et de la dernière année d'observation. Comme nous ne savons pas

1. Les personnes ayant reçu un diplôme d'études secondaires sont incluses dans ce groupe : elles étaient trop peu nombreuses pour justifier l'établissement d'un groupe distinct.

si une personne qui fréquentait l'école au cours de la première année était un étudiant permanent, nous avons exclu celles qui ont fréquenté l'école la première année afin de garantir que notre étude ne porte que sur les travailleurs qui étaient retournés aux études et non sur des étudiants permanents. Dans le cas des personnes qui étaient des étudiants la sixième année, on ne disposait pas de données sur les gains pour certaines, et d'autres pouvaient avoir travaillé moins d'un an, de sorte qu'une comparaison des gains annuels des années 1 et 6 ne serait pas utile.

Nous n'avons inclus que les travailleurs qui ont travaillé à temps plein durant au moins une partie de l'année, ou ceux dont l'emploi principal était un emploi à temps plein ou un emploi à temps partiel involontaire². En outre, puisque nous nous intéressons plus particulièrement aux répercussions des études à l'âge adulte sur le salaire et les gains provenant d'un emploi rémunéré, les personnes ayant des gains provenant d'un emploi autonome ont été exclues. Enfin, celles dont le niveau de scolarité initial n'était pas connu ont été exclues, ce qui a donné un échantillon final de 10 999 répondants, dont 59 % d'hommes et 41 % de femmes.

Nous avons utilisé l'âge individuel la première année d'un panel pour faire la distinction entre les jeunes travailleurs (de 17 à 34 ans) et les travailleurs plus âgés (de 35 à 59 ans) : 42 % des hommes et 36 % des femmes de notre échantillon se classaient dans le groupe des jeunes travailleurs. Nous avons aussi examiné l'état matrimonial : à la fin de la première année d'observation, 73 % des hommes et 70 % des femmes étaient mariés, tandis que 21 % des hommes et 19 % des femmes étaient célibataires (jamais mariés). Nous avons classé les personnes dans le groupe des travailleurs instruits ou dans celui des travailleurs peu instruits selon le niveau de scolarité lors de la première année d'observation. Nous avons défini les diplômés du secondaire et les personnes ayant un niveau inférieur au secondaire comme des travailleurs peu instruits. Les personnes qui ont poursuivi leurs études au-delà du secondaire sont définies comme des travailleurs très instruits. Au total, 21 % des hommes et 23 % des femmes étaient titulaires d'un diplôme d'études secondaires, tandis que 20 % des hommes et 15 % des femmes avaient un niveau de scolarité inférieur au secondaire. Parmi les autres travailleurs, 15 % des hommes et 14 % des femmes avaient un baccalauréat ou un niveau de scolarité supérieur au baccalauréat, tandis que 45 % des hommes et 48 % des femmes avaient un niveau supérieur au secondaire, mais inférieur au baccalauréat.

3. Poursuite des études à l'âge adulte

Dans notre échantillon, 14 % des hommes et 15 % des femmes ont poursuivi des études à l'âge adulte, et plus de la moitié d'entre eux (environ 8 %) ont obtenu un certificat postsecondaire.

Nous avons déterminé que l'âge a des répercussions sur la poursuite des études à l'âge adulte : les jeunes travailleurs étaient plus susceptibles de poursuivre des études et plus susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire que les travailleurs plus âgés. Le niveau de scolarité initial représente aussi un autre facteur : les travailleurs ayant un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire étaient les moins susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte et d'obtenir un certificat postsecondaire, tandis que

2. L'emploi principal est considéré comme un emploi à temps partiel involontaire si la raison donnée pour justifier le temps partiel était « n'a pu trouver qu'un emploi à temps partiel ».

les travailleurs ayant un diplôme collégial étaient les plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte et d'obtenir un certificat.

Les travailleurs célibataires (jamais mariés) étaient les plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte. Ils étaient également les plus susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire, particulièrement dans le cas des femmes. En effet, près de 12 % des femmes célibataires ont obtenu un certificat postsecondaire par rapport à moins de 5 % des femmes divorcées. Les effets de l'état matrimonial étaient toutefois moins marqués chez les hommes que chez les femmes.

Qu'ils aient obtenu un certificat postsecondaire ou non, les étudiants adultes ont fréquenté le plus souvent un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, comme un collège communautaire, un institut de technologie et d'arts appliqués ou une école de formation professionnelle ou technique. Au total, 59 % des étudiants adultes qui n'ont pas obtenu un certificat ont fréquenté au moins un de ces établissements d'enseignement. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat ou un diplôme postsecondaire, plus de 88 % l'ont obtenu d'un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire.

Dans le cadre des analyses multidimensionnelles, une distinction entre ceux qui obtiennent un certificat ou un diplôme postsecondaire et ceux qui n'en n'obtiennent pas donne lieu à une variable dépendante comportant trois possibilités : non-poursuite d'études, poursuite d'études sans obtention d'un certificat ou poursuite d'études avec obtention d'un certificat. Nous calculons les probabilités prédites pour chacun, à partir à la fois de modèles logit et logit multinomial.

Étant donné que la poursuite des études à l'âge adulte comporte un lien étroit avec les décisions d'offre de travail, et que différents facteurs influent sur les décisions d'offre de travail des hommes et des femmes, nous examinons séparément la poursuite des études à l'âge adulte chez les hommes et chez les femmes. Les variables explicatives comprennent le taux de salaire horaire, le revenu familial, l'état matrimonial et la présence de jeunes enfants. Comme les travailleurs plus âgés ont moins d'années que leurs homologues plus jeunes pour récupérer les coûts des études à l'âge adulte, nous incluons l'âge (jeunes/vieux) comme variable explicative clé. Parmi les autres variables figurent le niveau de scolarité initial, le niveau de scolarité des parents, la syndicalisation, l'industrie, la profession, la taille de l'entreprise et l'emploi à temps plein et à temps partiel.

Les résultats des modèles multidimensionnels montrent que les jeunes travailleurs étaient plus susceptibles que les travailleurs plus âgés de poursuivre des études à l'âge adulte, et qu'ils étaient également plus susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire. Les travailleurs ayant un niveau de scolarité inférieur au niveau secondaire étaient les moins susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte et étaient également les moins susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire, un résultat qui est conforme à l'hypothèse selon laquelle « l'apprentissage engendre l'apprentissage ». Toutefois, cela ne sous-entend pas une relation monotone simple entre les études à l'âge adulte et le niveau de scolarité initial. Les probabilités d'obtenir un certificat postsecondaire étaient pratiquement les mêmes pour les titulaires d'un diplôme d'études secondaires, d'un diplôme collégial ou d'un diplôme universitaire.

L'état matrimonial a joué un rôle important chez les femmes. Les femmes célibataires étaient deux fois plus susceptibles que les femmes divorcées d'obtenir un certificat postsecondaire. Même si la présence

de jeunes enfants (moins de 6 ans) ne semble pas avoir eu d'effet sur la poursuite d'études à l'âge adulte par les hommes, elle en a eu un dans le cas des femmes. La présence de jeunes enfants a eu pour effet de faire baisser de deux points de pourcentage la probabilité prédite d'obtenir un certificat postsecondaire pour les femmes, et cette baisse était statistiquement significative.

Lorsque les travailleurs sont bien rémunérés, leur coût de renonciation associé à la fréquentation de l'école est aussi élevé, et nous nous serions attendus à un rapport négatif entre le taux de salaire et la poursuite d'études à l'âge adulte. Dans le modèle logit, nous avons observé que l'effet du salaire horaire sur la poursuite d'études à l'âge adulte était négatif dans le cas tant des hommes que des femmes, même si les estimations n'étaient pas statistiquement significatives. Les estimations étaient moins précises dans le modèle logit multinomial, sauf pour les hommes qui poursuivaient des études à l'âge adulte «sans certificat», dans le cas desquels nous avons observé qu'une augmentation d'un dollar du taux de salaire horaire diminuait la probabilité de poursuite d'études de 0,1 point de pourcentage.

Nous avons conclu à un rapport négatif entre le revenu familial et la poursuite d'études à l'âge adulte chez les hommes, ainsi que leur obtention d'un certificat postsecondaire, mais aucun de ces rapports négatifs n'était statistiquement significatif. Pour les femmes, le modèle logit indique que celles dont le revenu familial se situait dans le quartile inférieur étaient plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte que les femmes dont le revenu familial se situait dans le quartile supérieur, mais ce rapport ne tient pas fortement dans le modèle logit multinomial.

Les hommes travaillant à temps partiel étaient plus susceptibles que ceux travaillant à temps plein de poursuivre des études à l'âge adulte. Toutefois, la différence sur le plan de la poursuite d'études à l'âge adulte entre les hommes travaillant à temps partiel et ceux travaillant à temps plein se limite dans une large mesure à la catégorie «sans certificat». Les hommes qui travaillaient pour des entreprises plus grandes étaient plus susceptibles de poursuivre des études à l'âge adulte que ceux qui travaillaient pour des entreprises plus petites, mais cet effet de la taille de l'entreprise ne s'observe que dans la catégorie «sans certificat».

Les probabilités de poursuivre des études à l'âge adulte des hommes occupant un emploi dans les industries des services professionnels, du transport et de l'entreposage étaient significativement plus faibles que celles des hommes travaillant dans le secteur de la fabrication. Les probabilités de poursuivre des études à l'âge adulte pour les femmes travaillant dans les services financiers et, dans une moindre mesure, dans le commerce de détail et dans les industries primaires, étaient plus élevées que pour celles travaillant dans le secteur de la fabrication. Les hommes travaillant dans les industries des services d'information, du transport et de l'entreposage étaient également moins susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire, tandis que les hommes travaillant dans les services publics étaient plus susceptibles d'obtenir un certificat postsecondaire. L'effet de l'industrie sur l'obtention d'un certificat postsecondaire n'était pas significatif dans le cas des femmes.

4. Les répercussions des études à l'âge adulte sur les gains

Nous évaluons la croissance des gains au cours de la période d'observation de six ans en fonction du taux de salaire horaire et des gains annuels. Une comparaison des gains moyens de la première et de la dernière année révèle que les personnes qui sont retournées aux études ont connu des hausses des gains

plus importantes que celles qui n'ont pas poursuivi d'études : les gains annuels des hommes qui ont poursuivi des études à l'âge adulte ont augmenté de 24 %, tandis que ceux, des hommes qui n'ont pas poursuivi d'autres études ont augmenté de 15 % seulement. Toutefois, lorsque les personnes qui ont poursuivi des études à l'âge adulte sont réparties en deux groupes selon qu'elles ont obtenu un certificat postsecondaire (CERT) ou qu'elles n'en ont pas obtenu (SANSCERT), celles qui ont obtenu un certificat, particulièrement les femmes, affichent les hausses des gains les plus élevées. Les taux de salaire et les gains annuels des femmes qui ont obtenu un certificat ont augmenté à un rythme presque deux fois plus élevé que ceux des femmes qui n'ont pas poursuivi d'études à l'âge adulte. Toutefois, les femmes qui sont retournées aux études sans obtenir un certificat ont connu une augmentation plus lente de leurs gains que les femmes qui n'ont pas poursuivi d'autres études.

Afin d'isoler l'association entre les hausses des gains et la poursuite des études à l'âge adulte, nous estimons un modèle de régression dans lequel d'autres variables associées aux hausses des gains sont prises en compte. Pour le groupe CERT, le rendement est positif sur le plan tant des gains annuels que du salaire horaire, même si ce dernier uniquement est significatif au niveau de 5 %. Toutefois, dans le cas du groupe SANSCERT, l'estimation pour le salaire horaire est négative et non significative, tandis que la variation estimée des gains annuels est de -14 % et juste au-dessous du seuil de signification au niveau de 5 %. Environ 20 % du groupe SANSCERT a obtenu tout au plus un diplôme d'études secondaires à son retour aux études. Même si seulement environ 10 % des étudiants adultes qui ont obtenu un certificat postsecondaire ont obtenu un certificat de niveau universitaire, on a noté un rendement significatif sur le plan du salaire horaire des certificats d'études aux niveaux non universitaires et universitaires (5 % et 8 %, respectivement). Même si le rendement d'un certificat de niveau universitaire était plus élevé, la différence n'est pas statistiquement significative.

La plupart des groupes d'hommes et certaines femmes qui ont obtenu un certificat postsecondaire ont connu des augmentations appréciables de leur salaire et de leurs gains. Dans l'ensemble, le rendement estimé au chapitre du salaire et des gains annuels pour les hommes qui ont obtenu un certificat était de 8 % et de 7 %, respectivement. Tous les groupes d'hommes qui ont obtenu un certificat ont connu une croissance de leur salaire horaire significativement plus importante que leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études à l'âge adulte; le rendement allait de 6 % pour les hommes dont le niveau de scolarité initial était un niveau collégial ou supérieur, à 10 % pour les hommes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études. En outre, la plupart des groupes (sauf celui des 35 à 59 ans) ont connu un rendement important au chapitre de leurs gains annuels, même si les résultats pour les hommes très instruits et peu instruits étaient significatifs seulement au niveau de 10 %. Comparativement à tous les groupes d'hommes, qui ont profité d'une façon quelconque de l'obtention d'un certificat, les avantages pour les femmes semblent relativement limités. Seules les femmes de 17 à 34 ans ont connu un rendement élevé, tant du point de vue de leur salaire horaire que de leurs gains annuels (11 % et 15 %, respectivement) après l'obtention d'un certificat. En outre, les femmes peu instruites qui ont obtenu un certificat ont enregistré un rendement significatif sur le plan du salaire horaire, mais non des gains annuels.

Une étude plus poussée révèle que ceux qui retournent aux études et obtiennent un certificat postsecondaire semblent en profiter du point de vue du salaire et des gains de deux façons différentes : ils progressent à l'intérieur de leur entreprise en obtenant de l'avancement ou une augmentation (ceux

qui sont restés dans le même emploi), ou ils obtiennent un emploi mieux rémunéré chez un autre employeur (ceux qui ont changé d'emploi).

Dans l'ensemble, les hommes et les femmes qui ont obtenu un certificat postsecondaire tout en demeurant avec le même employeur ont enregistré des hausses significatives de leur salaire et de leurs gains, soit de 10 % et 9 % respectivement pour les hommes, et de 6 % et 9 % respectivement pour les femmes. Le rendement était significatif dans le cas des hommes ayant conservé leur emploi dans tous les groupes d'âge et à tous les niveaux de scolarité, tandis que dans le cas des femmes, les hausses se sont limitées aux femmes âgés de 35 à 59 ans et à celles dont le niveau de scolarité initial était un niveau collégial ou supérieur. Les femmes de 35 à 59 ans ont enregistré des hausses significatives de leur salaire horaire et de leurs gains annuels, mais ce rendement était significatif au niveau de 5 % dans ce dernier cas seulement. Les femmes très instruites qui ont obtenu un certificat postsecondaire tout en conservant le même emploi ont enregistré une hausse significative de leurs gains annuels, mais non de leur taux de salaire horaire, ce qui indique que les hausses résultent d'une augmentation du nombre d'heures travaillées et non du taux de salaire.

Chez les personnes qui ont changé d'emploi, l'obtention d'un certificat postsecondaire a donné lieu à un rendement significatif sur le plan du salaire uniquement pour les jeunes hommes et femmes. En fait, les femmes plus âgées ayant obtenu un certificat qui ont changé d'emploi ont connu une certaine perte de salaire comparativement à leurs homologues qui n'ont pas poursuivi d'études à l'âge adulte. Les travailleurs plus âgés qui ont changé d'emploi et qui sont retournés aux études sans obtenir un certificat peuvent aussi avoir enregistré des pertes considérables, sur le plan du salaire horaire et des gains annuels pour les hommes et sur le plan des gains annuels pour les femmes, du moins à court terme. Enfin, les femmes peu instruites qui changent d'emploi tout en obtenant un certificat postsecondaire peuvent connaître un rendement sur le plan du salaire, même si l'estimation est significative au niveau de 10 % seulement.

5. Sommaire et conclusions

L'examen des modèles de poursuite des études et des répercussions de la poursuite d'études à l'âge adulte sur les gains et le salaire nous permet de démontrer que, tant pour les hommes que pour les femmes, la décision de poursuivre de telles études comporte une corrélation étroite avec l'âge, le niveau de scolarité initial et l'état matrimonial. Les travailleurs jeunes et célibataires (17 à 34 ans) sont plus susceptibles que les travailleurs plus âgés (35 à 59 ans), mariés et divorcés de poursuivre des études à l'âge adulte et d'obtenir un certificat postsecondaire. Les travailleurs ayant un niveau d'études inférieur au niveau secondaire sont moins susceptibles de poursuivre des études que les travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau de scolarité supérieur au secondaire.

Dans le cas des hommes, un salaire plus élevé a tendance à diminuer la probabilité de poursuivre des études, tandis que le travail à temps partiel ou le travail pour une grande entreprise l'augmente. Dans le cas des femmes, la présence de jeunes enfants a tendance à diminuer la probabilité d'obtenir un certificat postsecondaire, tandis qu'un revenu familial plus faible semble les encourager à suivre des cours d'éducation des adultes.

Pour tous les groupes d'hommes, l'obtention d'un certificat postsecondaire donne un rendement important au chapitre du salaire horaire, mais cela se limite dans une large mesure aux hommes qui continuent de travailler pour le même employeur. Chez les autres personnes qui ont changé d'emploi, seuls les jeunes hommes ont profité de l'obtention d'un certificat. Du point de vue des gains annuels, tous les groupes qui sont restés chez le même employeur ont profité de l'obtention d'un certificat, mais aucun de leurs homologues qui ont changé d'emploi n'a fait de même. Dans le cas des femmes qui ont obtenu un certificat tout en continuant de travailler pour le même employeur, deux groupes ont connu un rendement substantiel : les femmes plus âgées ont connu des hausses significatives, tant au chapitre des gains que du salaire horaire, tandis que les femmes dont le niveau de scolarité initial était un niveau collégial ou supérieur ont connu des hausses significatives au chapitre des gains seulement. Toutefois, parmi les femmes qui ont obtenu leur certificat tout en changeant d'emploi, seules les femmes jeunes (17 à 34 ans) et celles dont le niveau de scolarité initial était un niveau secondaire ou inférieur ont connu des hausses significatives de leur salaire.